

# Communiqué de presse

8 décembre 2025

## A7 Le nouveau demi-échangeur de Vienne Sud entre en service le 9 décembre à 8h00

**Après 14 mois de travaux, le demi-échangeur de Vienne Sud entre en service le 9 décembre 2025 à partir de 8h00. Cette nouvelle infrastructure offre un accès direct à l'A7 en direction de Lyon et fluidifie les déplacements entre le sud des communes de Vienne Condrieu Agglomération et l'agglomération lyonnaise. Financé à hauteur de 21 millions d'euros par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, Vienne Condrieu Agglomération et VINCI Autoroutes, ce demi-échangeur apporte des améliorations concrètes pour la mobilité et le confort de tous les usagers, notamment grâce à la création d'un parking de covoiturage et au déploiement de nouvelles voies pour les piétons et cyclistes. Chaque jour, près de 9 000 véhicules devraient bénéficier d'un itinéraire plus direct, plus sûr et plus confortable, améliorant par la même la fluidité et la sécurité sur le réseau secondaire.**



## Un accès direct à l'A7 vers Lyon pour fluidifier les déplacements dans le secteur

L'ancienne barrière de péage pleine voie de Reventin-Vaugris ne proposant aucun accès avec le réseau secondaire, les conducteurs en direction de Lyon devaient soit traverser Vienne pour accéder à l'A7, soit emprunter la rive droite du Rhône — deux itinéraires régulièrement saturés.

Ce nouvel aménagement vient compléter le demi-échangeur existant par un nouvel accès à l'A7 vers le nord. Il permet ainsi aux habitants du sud de l'agglomération viennoise, des communes de Vienne Condrieu Agglomération et du Pays roussillonnais de rejoindre plus rapidement les bassins d'emploi lyonnais.

Il offre une réponse structurante aux enjeux de mobilité en réduisant les traversées urbaines, en allégeant le trafic sur des axes aujourd'hui saturés et en améliorant la sécurité des déplacements. Près de 9 000 véhicules en moyenne devraient en effet emprunter chaque jour ce nouvel accès au demi-échangeur.



## Une réalisation qui répond aux enjeux de mobilité d'aujourd'hui



Autour du nouveau demi-échangeur, une série d'aménagements viennent renforcer la mobilité du territoire. Pensés pour simplifier les trajets, améliorer la sécurité et encourager des modes de déplacement plus durables, ils offrent aux usagers un réseau plus fluide, plus confortable et mieux connecté.

Il comporte ainsi les raccordements au réseau secondaire local suivants, améliorant significativement les fluidités des itinéraires de chacun :

- une **bretelle d'entrée** vers l'A7 en direction de Lyon, dotée de sa gare de péage ;



Bretelle d'entrée dans le sens Marseille - Lyon



©J-P Moulet pour VINCI Autoroutes

- une **bretelle de sortie** depuis l'A7 en provenance de Lyon, également équipée d'une gare de péage.



Bretelle de sortie dans le sens Lyon - Marseille



©J-P Moulet pour VINCI Autoroutes

En complément, plusieurs aménagements en faveur des mobilités durables renforcent le maillage territorial :

- un **parking de covoituring de 100 places, à proximité immédiate de l'échangeur**, conçu pour encourager la mobilité partagée au quotidien et ainsi contribuer à réduire l'empreinte carbone ;



Parking de covoituring de 100 places – vue générale



©J-P Moulet pour VINCI Autoroutes

- **1 200 m de voies créées pour accompagner les modes doux et plus particulièrement l'accès piéton et vélo grâce à des cheminements sécurisés ;**



©J-P Moulet pour VINCI Autoroutes

- **220 m linéaires d'écran acoustique**, installé le long du lotissement de La Plaine, pour contribuer à réduire les nuisances sonores pour les riverains ;



Écran acoustique – lotissement de La Plaine ©J-P Moulet pour VINCI Autoroutes

- la création **d'un merlon paysager** le long de « La Plaine des Sports » améliorant l'insertion paysagère des voies d'accès à l'échangeur tout en offrant une protection visuelle et acoustique aux usagers et riverains ;



*Merlon paysager – Plaine des Sports ©J-P Moulet pour VINCI Autoroutes*

- la création **de trois bassins de protection de la ressource en eau** pour récupérer et traiter les eaux pluviales et ainsi préserver la qualité de la ressource en eau.



*Bassins de protection de la ressource en eau ©J-P Moulet pour VINCI Autoroutes*

## Des actions environnementales pour une meilleure insertion paysagère

Pour assurer une insertion naturelle du projet dans son environnement, des essences locales récoltées à proximité ou issues de la filière labellisée "**Végétal Local**" seront plantées sur 1,20 hectare fin 2025 - début 2026.

Ce programme paysager comprend :

- **365 arbres**, dont 178 en Label Végétal Local ;
- **1 770 essences intermédiaires** en Label Végétal Local ;
- **3 380 arbustes** en Label Végétal Local ;
- **3 645 plantes de massifs bas** ;
- **325 plantes de massifs hauts**.

En parallèle des travaux, plusieurs mesures environnementales ont été mises en œuvre afin de préserver et renforcer les continuités écologiques du secteur. Ces interventions complètent l'approche paysagère globale du projet et renforcent sa qualité écologique sur le long terme. Elles incluent notamment :

- la **création de mares écologiques**, favorisant le développement d'amphibiens et d'insectes ;
- la **réouverture de clairières**, permettant la diversification des habitats naturels ;
- la **mise en place d'andains de branchages et de gîtes en pierres sèches**, servant de refuges pour la petite faune ;
- la **suppression d'espèces végétales invasives**, afin de restaurer des milieux plus équilibrés ;
- un **entretien adapté des lisières et clairières**, garantissant la pérennité de ces espaces naturels.



## Une aventure humaine et collective au service du territoire

Mobilisant plus de 100 personnes à son pic d'activité, le chantier du demi-échangeur de Vienne Sud a été avant tout une aventure humaine. Ouvriers, techniciens et ingénieurs ont travaillé main dans la main, de jour comme de nuit, pour relever les défis techniques et respecter les délais, dans un esprit de rigueur et de coopération. La gestion des travaux a été conçue pour réduire au maximum les impacts sur les usagers de l'A7, de la RN7 et des axes secondaires. Les entreprises ont travaillé par phases successives de décembre 2024 à l'automne 2025 pour maintenir les niveaux de circulation nécessaires tout au long du chantier.

Maître d'ouvrage :



Maître d'œuvre :



Coordonnateur Sécurité  
Prévention Santé (CSPS) :



Contrôle Extérieur  
Environnement :



## Un chantier exemplaire en faveur de l'emploi et de l'insertion

Au-delà de ses bénéfices pour la mobilité, le chantier a également constitué un véritable vecteur d'insertion professionnelle. **Alors que 6 604 heures d'insertion étaient initialement prévues dans les divers marchés, ce sont finalement 7 352 heures qui ont été réalisées par 12 personnes éloignées de l'emploi.** Accompagnées, formées et intégrées au sein des équipes de chantier, elles ont pu renforcer leurs compétences en vue d'un retour à l'emploi durable.

## Les chiffres-clés du chantier



**1**  
territoire concerné  
(Vienne Condrieu  
Agglomération)



**9 000**  
véhicules en moyenne  
emprunteront chaque  
jour le demi-échangeur



**Covoiturage**  
**100**  
places créées  
sur le parking  
de covoiturage



**1 200 m**  
de pistes cyclables



**+ 100**  
personnes  
mobilisées



**220 m**  
d'écrans  
acoustiques



**21 M €**



**14 mois**  
de travaux  
Automne 2024  
Automne 2025

### Contact presse :

Nelly Destève - [nelly.desteve@vinci-autoroutes.com](mailto:nelly.desteve@vinci-autoroutes.com) - 06 30 48 64 26

### À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients - et jusqu'à 4 millions l'été - sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).